

LE COMTE DE MARSY

SA MORT, SES FUNÉRAILLES

Le 29 mai 1906, a été doublement un jour de deuil pour la Ville et pour la Société historique de Compiègne.

En effet, le matin, chacun apprenait avec une profonde tristesse la mort de François de Bonnault d'Hoüet, fils de notre honorable ancien président qui, aujourd'hui, a bien voulu, par dévouement pour la Société, devenir notre Secrétaire général. C'était un jeune homme ayant toutes les qualités du cœur et de l'esprit et sur lequel se fondaient les plus belles espérances. Il venait, à l'exemple de son père, de conquérir d'une façon très brillante, le titre d'élève de l'*École des Chartes*.

Quelques heures plus tard, une autre mort répandait à son tour la consternation : celle du comte Arthur de Marsy, qui jouissait de l'estime et de la sympathie de tous ceux qui, de près ou de loin, s'étaient trouvés en relations avec lui.

Distingué également par le titre d'*archiviste paléographe*, il avait suivi, avec un intérêt des plus affectueux les débuts du jeune de Bonnault, applaudissant mieux que personne à ses succès. Or, c'est en allant mêler ses larmes à celles d'une famille éplorée que, ne pouvant surmonter la douleur que lui faisait ressentir une perte si prématurée, il est tombé lui-même au seuil de la maison amie et a ressenti les premières atteintes du mal foudroyant qui l'a emporté peu de temps après.

Prochainement, un de ses meilleurs amis, à qui il a confié l'exécution de ses dernières volontés, retracera en détail la vie aussi bonne que laborieuse de notre regretté secrétaire

et consacrera un travail *bibliographique* aux nombreuses publications auxquelles il a attaché son nom, travail qui exige encore une foule de recherches. En ce qui nous concerne, nous nous bornons donc aujourd'hui à relater le récit des touchantes funérailles de celui qui, comme chacun l'a répété, a été, pendant plus de trente ans, l'âme de notre *Société historique*, et qui, partout où il a passé, a laissé derrière lui un vide qui n'est pas près d'être comblé.

Voici en quels termes la *Dépêche de l'Oise* du 3 juin 1900 a rendu compte de cette douloureuse cérémonie :

Samedi 2 juin, à onze heures du matin, ont été célébrées les obsèques du comte de Marsy. Cette cérémonie funèbre a été, par le nombre et la distinction des assistants, une importante manifestation autour de l'homme éminemment bon et du savant de mérite que fut le défunt.

Dans la cour de son hôtel de la rue de la Sous-Préfecture, une chapelle ardente avait été édiflée, ornée de tentures noires lamées d'argent, de plantes vertes et de flambeaux. Sur le fronton de la porte, les armes du comte et l'initiale M.

A l'heure des obsèques, la cour s'est remplie d'une foule attristée et recueillie dans laquelle nous remarquons :

(Suivent les noms d'un très grand nombre de personnes.)

Le deuil était conduit par MM. Octave et Paul Diey, François Billecoq, ses cousins, ainsi que par MM. Travers, de Caen et baron de Bonnault d'Houët, amis intimes et exécuteurs testamentaires du comte de Marsy.

La levée du corps est faite par M. l'archiprêtre de Saint-Jacques. Mgr Douais, évêque de Beauvais, était venu présider la cérémonie et donner l'absoute.

Après l'office, le cortège se mit en route pour le cimetière du Nord.

Deux couronnes avaient été placées sur le cercueil, l'une au nom de la *Société française d'archéologie*, l'autre au nom de la *Société historique de Compiègne*. Aucune autre fleur, la famille ayant exprimé le désir que l'on n'en apportât point.

Un employé des pompes funèbres portait, sur un coussin, les décorations et insignes du défunt¹.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. :

Chovet, maire, sénateur de l'Oise ;

Héron de Villefosse, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;

Alexandre Sorel, président de la Société Historique, président honoraire du Tribunal civil ;

Jules Guiffrey, membre de l'Institut, président de la Société de l'Ecole des Chartes, administrateur de la manufacture des Gobelins ;

Jules Lair, de la Société française d'Archéologie, ancien président de la Société de l'Ecole des Chartes ;

Le comte de Lambertye, membre du Conseil de fabrique de Saint-Jacques ;

De Fréchencourt, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie ;

Blomme, président du tribunal civil de Termonde (Belgique) ;

Eugène Soil, juge au tribunal civil de Tournai (Belgique) ;

Au cimetière, l'assistance était encore aussi nombreuse qu'au départ. Le défunt était suivi d'amis fidèles qui ont tenu à se trouver au prononcé très impressionnant des discours. Il y en eut cinq, résumant la vie du défunt et de plus, exprimant tous, en une belle forme, des pensées élevées et d'affectueux regrets.

L'assistance les a écoutés avec émotion, approuvant avec tristesse les hommages rendus à une chère mémoire.

1. Le comté de Marsy était :

Chevalier du Saint-Sépulchre de Jérusalem, — de Saint-Stanislas de Russie, — de l'Ordre de Léopold de Belgique, — de la Conception du Portugal et du Nithan-Iftihar ;

Officier de Charles III (Espagne), — de Saint-Olaf (Norwège), — de Saint-Grégoire le Grand (Rome), — d'Isabelle la Catholique ;

Commandeur du Christ (Portugal), — de Saint-Marin (Espagne), — de Bolivar et de Vénézuéla ;

Officier d'Académie et de l'Instruction publique ;

Le titre de *Comte romain* lui avait été conféré par un bref pontifical en 1876.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT SOREL

Président de la Société Historique.

Tout à l'heure, la voix amie d'un ancien élève de l'École des Chartes, vous retracera, au nom de la *Société Française d'Archéologie*, la vie si laborieuse de celui dont nous déplorons la mort foudroyante. Quant à moi, si je n'écoutais que mes propres impressions, je me recueillerais dans un religieux silence, pour ne songer qu'au néant des choses humaines ; mais je considère comme un devoir impérieux de venir, au nom de la *Société Historique* de Compiègne, et au nom des *Œuvres locales*, auxquelles il a pris part, dire un dernier adieu à celui qui n'est plus.

C'est au 14 août 1868, que remonte la création de notre Société Historique. Arthur de Marsy, âgé seulement de vingt-cinq ans, compta parmi ses fondateurs, et depuis lors, il n'a pas cessé d'en être l'inspirateur. Tout l'indiquait pour être, à plusieurs reprises, notre président ; mais la rigueur des statuts s'opposait à ce que la réélection du titulaire s'effectuât avant l'expiration d'un certain délai ; dès lors il n'aurait pu continuer l'exercice de ses fonctions. Aussi, préféra-t-il un rôle, relativement plus modeste, celui de secrétaire, rôle qu'il a rempli pendant plus de trente ans avec un dévouement sans égal. Tout se concentrait en lui : présentations, ordres du jour, procès-verbaux, impressions et publications, organisation d'excursions archéologiques, il faisait face à tout, mettant au profit de chacun de nous, sa merveilleuse mémoire, ses notions en toutes choses et son inépuisable complaisance.

Dès qu'il apprenait que quelqu'un s'intéressait à n'importe quel sujet, il fouillait dans sa bibliothèque, évoquait ses propres souvenirs, et, véritable répertoire vivant, il lui indiquait les sources où il devait puiser et les erreurs qu'il devait éviter. Sous ce rapport, il était loin de ressembler à ces égoïstes qui se font un malin plaisir de dissimuler les

documents qu'ils possèdent, absolument comme l'avare qui cache son trésor.

Dans de telles conditions, nos séances offraient un intérêt spécial. Toujours prêt à prendre la parole, notre regretté secrétaire soutenait certaines propositions, en combattait d'autres et imprimait à nos discussions pacifiques, l'esprit et l'entrain qui lui étaient familiers.

Mais, ce n'est pas tout : grâce à son titre de membre associé d'un grand nombre d'autres sociétés françaises ou étrangères ; grâce aux relations sympathiques qu'ils s'était ménagées dans tout le pays, et qui lui valurent tant de distinctions honorifiques, il a enrichi notre Société de correspondants illustres qui lui ont fait assigner, dans le monde des savants, un des rangs les plus honorables.

En dehors de l'enceinte archéologique, Arthur de Marsy, apportait le même zèle et le même dévouement dans les deux Commissions de la *Bibliothèque municipale* et du *Musée Vivienel* dont il faisait partie, et auxquels il a laissé des témoignages de sympathie.

Sa profonde érudition en toutes choses le mettait à même de faire profiter la Ville d'une infinité d'occasions que lui facilitaient ses rapports, pour ainsi dire quotidiens, avec le monde de la librairie parisienne.

Enfin, le Comité Compiégnois de la Société de Secours aux Blessés militaires (*Croix rouge française*), que j'ai également l'honneur de présider, se félicitait de l'avoir pour secrétaire général ; quant à lui, il s'estimait, heureux et fier, de pouvoir, comme nous, donner ainsi une preuve de haute estime à notre vaillante armée.

Aussi, sa mort constitue-t-elle, pour chacune de ces institutions, une perte des plus sensibles, en même temps qu'un vide bien difficile à combler ; mais, à tout le moins, son souvenir et les enseignements qui s'en dégagent, resteront pour guider ses successeurs.

Adieu donc, cher Marsy ! votre estime et votre attachement pour la Société historique, viennent de se révéler une fois de plus, par la pieuse mission que vous lui avez confiée de veiller à l'entretien de votre sépulture. Je connais assez les sentiments qui animent vos anciens collègues pour vous

assurer que ce legs sacré sera religieusement exécuté. Reposez donc en paix dans la terre bénite où votre corps va trouver un dernier asile, et, si quelque chose peut atténuer pour votre famille, et pour vos nombreux amis, la douleur profonde que votre mort a fait naître, ce sont les hommages rendus à votre mémoire par les pesonnages les plus haut placés et les regrets unanimes qui de toutes parts se sont manifestés ; adieu !

DISCOURS DE M. JULES GUIFFREY

Président de la Société de l'École des Chartes.

Au nom et comme Président de la Société de l'École des Chartes, à laquelle le comte de Marsy appartenait depuis trente-cinq ans, je viens rendre au confrère qui nous quitte l'hommage suprême de nos sincères et profonds regrets.

L'École des Chartes lui avait indiqué la carrière qui convenait le mieux à ses aptitudes et à ses goûts. Sa situation de fortune lui permettait de se donner tout entier à l'étude des anciens monuments de l'histoire et de l'art sans préoccupation des nécessités matérielles. L'indépendance de son caractère se fût mal accommodée d'une position qui eût coûté quelque chose à sa liberté. Il ne voulut être qu'un savant libre et sans attaches officielles ; il a été mieux que cela, car il a su rendre de signalés services à la science en dirigeant comme il l'a fait pendant de longues années la *Société française d'archéologie*.

Nommé archiviste paléographe en 1865, il commença de suite la série de ces innombrables publications sur les sujets les plus variés qui prouvent à la fois la curiosité toujours en éveil de son esprit, et la sûreté de son érudition. Membre de nombreuses Sociétés savantes, directeur du *Bulletin monumental*, et, en dernier lieu, Président de la Société française d'archéologie, après la retraite de Léon Palustre, il a su rendre à la vieille Association scientifique fondée par

M. de Caumont, la prospérité et le prestige qu'elle avait autrefois connus.

Par l'affabilité de son caractère, par la courtoisie de ses manières, par son soin scrupuleux à ménager toutes les susceptibilités, de Marsy avait conquis les sympathies, je puis dire l'affection d'un public nombreux de confrères, d'amis, de travailleurs de tout âge, qui le suivait chaque année avec le plus vif plaisir dans ses instructives excursions à travers nos vieilles cités françaises. Mais aussi, avec quelle sollicitude, toutes choses étaient d'avance étudiées sur place et préparées ! Les collaborateurs qu'il avait su s'attacher savent seuls les correspondances, les démarches, les voyages que nécessitaient ces tournées archéologiques. Et jamais un mot qui trahît la fatigue ou l'impatience chez celui sur qui retombait toute la responsabilité de l'organisation. Il lui suffisait d'avoir mené à bien cette délicate entreprise de loger, de nourrir, de transporter un nombre considérable de voyageurs au cours de ces pèlerinages de la science, dans les localités qui semblaient offrir le moins de ressources, pour être pleinement satisfait. Le succès, la satisfaction de ses compagnons, étaient sa meilleure récompense. Il n'en demanda jamais d'autre. Il lui suffisait d'être l'âme de la Société à laquelle il consacrait la meilleure partie de son temps et de son activité.

Sans doute, il aurait pu laisser dans des ouvrages de longue haleine, la preuve de son savoir et de sa critique. Les nombreux articles publiés dans divers recueils témoignent assez de l'abondance et de la sûreté de son érudition. Ce n'est pas ici le droit d'en dresser la liste ; un de ses amis se chargera de ce soin en rendant au travailleur, à l'archéologue, la justice qui lui est due. Mais n'eût-il fait que répandre, comme Président de la Société française d'archéologie, le goût et l'étude des monuments anciens de notre histoire, cette tâche qu'il a remplie avec tant de dévouement et d'abnégation suffit bien à lui mériter notre gratitude. Il a accompli une œuvre utile ; il a servi la science avec un désintéressement absolu ; tous ses loisirs ont été consacrés à une noble cause. Qu'il n'ait pas obtenu la récompense bien méritée de ses peines, peu importe. Il laisse

un nom grandement honoré de tous ceux qui l'ont connu et la Société de l'École des Chartes gardera le souvenir d'Arthur de Marsy, comme celui d'un homme bon, loyal, sympathique à tous, ayant rempli jusqu'à son dernier jour la mission généreuse qu'il avait librement acceptée.

DISCOURS DE M. DE VILLEFOSSE

Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Messieurs,

L'ami que nous pleurons, celui qui vient de nous être ravi d'une façon si soudaine, et auquel nous rendons un suprême et douloureux hommage, était de ceux qu'on ne peut oublier une fois qu'on a été admis dans leur intimité. Nous tous qui l'avons vu à l'œuvre, nous pouvons parler de ses qualités exquises, de sa bienveillance et de sa courtoisie ; nous pouvons dire aujourd'hui tout haut ce que nous avons pensé si souvent, en admirant son entrain et sa belle humeur au milieu de l'action, particulièrement dans des circonstances difficiles. Il avait toutes les qualités de l'esprit qui charment et qui attirent ; il possédait toutes celles du cœur qui fixent l'amitié, qui font naître la confiance et croître l'affection.

D'autres vous ont parlé de ses mérites scientifiques et de ses travaux. On vient de vous rappeler les éminents services qu'il a rendus aux nombreuses Sociétés dont il s'occupait : il leur prodiguait les marques d'un attachement qui ne s'est jamais lassé. Pour elles, il a été, comme pour ses amis, rempli de bontés, de prévenances et de délicatesses. Partout où il a passé, sa mort laisse un vide qui sera difficilement comblé.

Permettez-moi de dire un mot du rôle très important qu'il a joué dans les Congrès archéologiques de France, dont il a été le directeur depuis plusieurs années, dont on peut dire, qu'il était devenu véritablement l'âme, et auxquels

son nom demeurera attaché. Il fallait le voir à l'œuvre pour comprendre le dévouement et les qualités d'organisation nécessaires dans la direction de ces Congrès ! Son tact, sa connaissance des hommes, sa décision, la vivacité et la justesse de son jugement servies par une admirable mémoire, la variété de son érudition, le rendaient plus apte que personne à conduire ces Assemblées scientifiques. Chaque année, il les réunissait dans une ville différente : des hommes de tempéraments divers, d'opinions contraires, de caractères opposés y accouraient des divers points de la France et de l'étranger, se rendant avec empressement à son appel. Il était à l'aise au milieu d'eux, les connaissant, les appréciant tous, s'ingéniant surtout à trouver le moyen de mettre en lumière leurs travaux, s'effaçant pour faire valoir les qualités de chacun. Si parfois un nuage s'élevait, il lui suffisait d'un geste pour le dissiper ; un mot dit amicalement et à propos remettait chacun à sa place. Et il les entraînait comme un capitaine qui connaît bien ses hommes et qui sait ce qu'il peut attendre d'eux ! Par sa finesse et par sa bonhomie, il savait concilier tout le monde, sans jamais blesser personne.

Aussi, les Congrès qu'il a présidés comptent-ils parmi les plus féconds et les plus utiles. Il les préparait avec un zèle qui a porté tous ses fruits ; il était dans la vraie tradition de leur illustre fondateur. On a pu dire de lui qu'il était le continuateur véritable de l'œuvre d'Arcisse de Caumont.

Les services qu'il rendait ainsi à notre archéologie nationale avec un désintéressement si louable et un zèle infatigable, avaient frappé le Comité des Travaux historiques. A diverses reprises, la Section d'archéologie présenta à M. le Ministre de l'Instruction publique le nom d'Arthur de Marsy parmi ceux qu'elle jugeait les plus dignes d'obtenir la croix de la Légion d'honneur. Son vœu malheureusement n'a pas été exaucé. A la fin de l'année dernière, l'Académie des Inscriptions l'avait inscrit sur la liste des candidats proposés pour le titre envié de *Correspondant national*. Le nombre de voix que Marsy avait obtenus faisait espérer à ses amis qu'ils goûteraient cette année la

satisfaction de pouvoir le féliciter d'une récompense décernée d'une façon si honorable. La mort leur enlève cette espérance. Il ne leur reste plus que le souvenir de celui dont ils ont éprouvé si souvent la sincère amitié. Ce souvenir, ils le conserveront au fond du cœur comme un des plus doux de leur vie. Quand un sentiment est véritable, la mort, loin de l'affaiblir, le ravive et en fait mieux sentir toute la profondeur.

Adieu, mon cher Marsy, ou plutôt au revoir. Votre mémoire nous restera toujours chère; elle vivra au milieu de nous! Vous étiez le meilleur des amis; nous tâcherons de vous prendre pour modèle. Maintenant que nous vous avons perdu, nous sentons plus cruellement tout ce qui va nous manquer et nous apprécierons mieux encore vos rares qualités. Au nom de tous vos amis, présents ou absents, adieu.

DISCOURS DE M. BLOMME

Président du Tribunal de Termonde.

C'est au nom de l'*Académie royale d'Archéologie de Belgique*, que je dépose au pied de cette tombe, l'expression des regrets unanimes de notre Compagnie.

Pendant de longues années, le comte de Marsy prit à nos travaux, une part aussi active que brillante. Malgré les distances, il assistait à nos séances solennelles, avec une assiduité exemplaire; ses intéressants articles enrichirent nos Annales. La plus haute distinction réservée aux étrangers, le titre de membre honoraire, lui échet en 1891.

La perte aussi imprévue que cruelle, de notre Confrère, laisse parmi nous un vide immense; avec un soin pieux, nous conserverons le souvenir de son précieux concours.

En Belgique, l'*Académie royale d'Archéologie*, n'était pas le seul corps des savants qui s'honorât de compter de Marsy au nombre de ses membres; la plupart des sociétés locales avaient été heureuses de s'assurer sa collaboration. En ma qualité de président du *Cercle de Termonde*, j'apporte un té-

moignage tout spécial de haute estime et de reconnaissance. Tous les ans, il participait aux réunions de la *Fédération des Sociétés archéologiques*; le zèle qu'il y déploya, ses communications sur les sujets les plus variés, les sympathies qu'il sut acquérir contribuèrent puissamment au maintien de cette utile institution, et des excellentes relations que nous eûmes toujours avec nos voisins du Sud.

Il ne peut suffire à mon cœur de prononcer l'éloge officiel du comte de Marsy, de vous entretenir du savant et de glorifier ses écrits; je dois parler de l'homme qui me voua une amitié immuable dès 1867. Nous étions au printemps de la vie; nous faisons nos premières armes sous les auspices du vénérable Arcisse de Caumont, l'éminent fondateur de la *Société Française d'Archéologie*, cette Société fameuse que le comte de Marsy devait présider plus tard avec une incontestable autorité. De longs voyages entrepris en commun, l'intimité de nos rapports, me dévoilèrent le noble caractère de mon compagnon et les ressources de son esprit, les trésors de sa bienveillance, son art suprême de plaire, son exquise urbanité, ses qualités natives d'élégance et de distinction. Jamais je n'ai rencontré l'occasion de parler la langue de l'éloge avec une conviction plus profonde, un sentiment plus impérieux.

Le temps s'envola à tire d'ailes, et de Marsy ne cessa de travailler; les produits de son labeur vinrent s'accumuler sur les rayons des bibliothèques et attester sa profonde érudition. Hier encore, ma main tremblante feuilletait les volumes de sa correspondance, où, d'une plume facile et spirituelle, il mêlait les mots affectueux aux nouvelles archéologiques. Je ravivais le passé, les espérances et les succès d'une carrière, hélas! brisée trop tôt.

Le monde savant, mon cher Marsy, gardera la mémoire de ton œuvre; tes amis n'oublieront ni ta bonté, ni tes vertus; ils vivent de l'espoir d'une éternelle communion. Adieu, cher Confrère, adieu le meilleur des amis.

DISCOURS DE M. JULES LAIR

Membre de la Société Française d'Archéologie.

La Société Française d'Archéologie m'a fait l'honneur de me déléguer, pour porter la parole, aux obsèques de notre regretté confrère et ami. Mais, est-il possible de parler en présence de cette mort tombée comme la foudre? La veille, le matin même du jour funeste, Arthur de Marsy ne songeait qu'à l'avenir, à ce prochain Congrès de Chartres, qu'il avait préparé avec son soin habituel, et qui promettait d'être brillant. Une minute d'émotion, de pitié profonde, et c'en est fait de cette noble existence. L'homme, le savant succombe à un âge où l'on espérait encore de lui de nombreux travaux et plusieurs années d'un concours précieux pour l'archéologie.

Arthur de Marsy était né à Doullens, le 4 septembre 1843. C'est surtout à Abbeville qu'il passa sa jeunesse. A l'ouverture du Congrès de 1893, il nous a raconté, en termes attendris, cette première partie de sa vie, au sein d'une famille aimée, dans cette petite cité féconde en artistes, en collectionneurs et en antiquaires. Il y grandit dans une atmosphère d'étude et de respect pour le passé !

Cette éducation le conduisit tout droit à l'École des Chartres, où il entra en 1862. Plusieurs de ses camarades se rappellent encore son arrivée dans l'ancien hôtel Clisson. Élégant et séduisant de sa personne, il unissait au charme de l'adolescence, une parfaite bonne grâce, un caractère aimable, et les qualités plus hautes d'un esprit studieux et ouvert, chercheur infatigable. Dès cette époque, il adressait à divers recueils, à diverses sociétés, les communications les plus intéressantes et les plus variées. On en dressera la liste et le lecteur restera émerveillé de la masse de connaissances, de la somme de travail représentées par ces publications. Réunies, elles formeraient plusieurs gros volumes.

Il avait montré tant d'aptitude pour les travaux d'érudition, que ses camarades le choisirent comme secrétaire-

adjoint de leur Société, celle qui publie le recueil connu sous le nom de *Bibliothèque de l'École des Chartes*.

Marsy conserva toujours une grande reconnaissance de l'instruction qu'il avait reçue dans cette école. Il s'efforça d'en faire passer la méthode dans les études archéologiques qui devaient être le principal emploi de sa vie laborieuse.

Comment ce jeune érudit qui aurait pu tout aussi bien être archiviste ou historien, se trouva-t-il voué spécialement à l'archéologie ? Cela se produisit tout naturellement.

Il avait formé avec plusieurs de ses camarades d'école des amitiés précieuses, solides, inaltérables, fortifiées par le temps ; pour lesquelles la première douleur se fait sentir en ce jour de séparation. Une de ces affections l'appelait souvent à Caen, dans une famille où l'hospitalité cordiale est de tradition comme l'intelligence et le savoir. Caen, c'était Abbeville en grand, avec le même esprit conservateur ; Caen c'était la patrie d'Arcisse de Caumont.

Ainsi tout s'enchaîne dans la vie. Les Normands avaient accueilli Arthur de Marsy, ils lui avaient donné droit de cité et Marsy en retour se constitua le continuateur infatigable et passionné d'une des plus grandes œuvres qui aient été fondées en Normandie, pour de là étendre son utile action sur la France entière.

Arcisse de Caumont a particulièrement connu Arthur de Marsy. Il l'a apprécié et estimé, comme s'il devinait en lui un successeur.

Loin de nous, la mesquine pensée de louer un ami aux dépens d'un autre, d'opposer Marsy à Palustre, dont nous regrettons encore la perte, dont nous honorions le savoir et le caractère. La vérité, c'est que, à la Société Française d'Archéologie, qui ne publie pas seulement des mémoires, mais qui agit, visite, étudie sur place et chaque année dans une zone étendue, c'est qu'à cette Société il faut un chef doué de qualités d'administration et de commandement.

Marsy fut un directeur idéal.

Ceux qui y ont pris part n'oublieront jamais ces réunions, si attrayantes, si instructives de Nantes, de Soissons, de Brive, de Dôle, de Bourges, mais, parmi les sociétaires qui en recueillaient les fruits, combien peu se doutaient de

la peine prisé par le directeur pour leur assurer ces belles journées. Négociations préalables avec les Sociétés savantes de la contrée, Marsy les connaissait toutes, et savait s'y assurer des concours indispensables au succès. Même diplomatie, même tact avec les autorités. Puis venait la reconnaissance du terrain. Il fallait obtenir l'entrée des châteaux, des collections particulières. La réputation établie du comte de Marsy, ses grandes relations lui ouvraient les portes les plus fermées et, à sa suite, le Congrès passait.

Une fois tout en marche, il ne prenait la parole que pour exposer les questions, et la cédait aussitôt aux orateurs désignés par leurs études spéciales. S'il intervenait, c'était seulement pour maintenir la discussion dans de justes limites. Toutes ces discussions, assurément, n'avaient pas la même portée ; mais il ne s'est pas passé de Congrès où il ne s'en soit présenté d'importantes.

Où de Marsy excellait, c'était dans la visite des monuments et des musées. Comme il avait beaucoup voyagé, parcouru l'Europe entière, il avait beaucoup vu, et, grâce à son excellente mémoire, il indiquait les plus utiles comparaisons.

Notre éminent directeur a, pendant plus de quinze ans, maintenu, fortifié l'œuvre d'Arcisse de Caumont et de Palustre, contribué à sauver nombre d'antiquités précieuses. Un tel labeur ne vaut-il pas autant que plusieurs volumes ?

On voudrait citer ici toutes les Sociétés françaises et étrangères qui avaient tenu à compter Arthur de Marsy parmi leurs membres.

La Société des Antiquaires de Normandie se l'était associé depuis longtemps et s'honore de l'avoir eu pour directeur. C'était un plaisir pour lui d'assister à sa réunion annuelle, où il pouvait se croire encore au milieu de sa chère Société française d'archéologie.

Toutes les sociétés de la Picardie le réclamaient comme un compatriote, et, par le fait, sa famille était originaire d'Amiens.

Marsy avait été élu membre de la Société des Antiquaires de France, où les sièges sont aussi limités que recherchés.

Il était encore correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, membre du Comité des beaux-arts pour les départements. Enfin, ses amis ne désespéraient pas de le voir nommer un jour membre correspondant de l'Institut.

Quant à ce qu'Arthur de Marsy a fait pour la bibliothèque de Compiègne et pour la Société historique de cette ville, M. le président Sorèl vous l'a dit en termes excellents, mieux que je n'aurais su le faire.

La réputation d'Arthur de Marsy avait dépassé nos frontières. Nous l'avons bien vu à l'accueil flatteur dont il était l'objet en Belgique, en Suisse, en Espagne, en Angleterre. Aussi, avait-il reçu en retour de nombreux services rendus aux archéologues étrangers des distinctions méritées, au milieu desquelles on regrettait de ne pas voir l'ordre de son propre pays et cette croix qui n'aurait jamais été placée sur un cœur plus français.

J'ai montré, dans la mesure de mes forces, le savant, indiqué sommairement son œuvre si multiple. Arrêtons-nous un instant encore devant l'homme.

Nous avons vu Marsy pendant les séances des congrès. Rappelons-nous le aussi pendant les heures de détente, gai, affable, la courtoisie en personne, s'occupant de tous. Tel un bon officier qui, après une journée de marche, veille au campement et au bien-être de ses hommes. Il était plein d'attentions délicates pour les dames et se servait de leur présence pour maintenir dans les réunions la réserve, la bienséance et les bonnes façons de la politesse nationale. C'est dans ce groupe reconnaissant qu'il sera bien vivement et très sincèrement regretté et pleuré.

S'ils devaient choisir entre tant de qualités que possédait Marsy, ceux qui l'ont connu désigneraient la bonté. Il se montra bon jusqu'à sa dernière heure.

Mon cher Bonnault, vous qui, à peine rentré des obsèques d'un fils, revenez courageusement assister aux funérailles d'un ami, pardonnez-moi de rappeler ce cruel moment.

Marsy aimait tendrement François de Bonnault, jeune homme accompli, admis récemment à l'École des Chartes,

où l'on concevait de lui les plus belles espérances. Mardi matin, il apprend que le pauvre enfant vient de rendre le dernier soupir. Il veut courir chez les parents; mais, en route, les forces l'abandonnent; il tombe au seuil de cette maison désolée et la mort, deux fois inexorable, emporte, presque en même temps, et le conscrit et son ancien.

Inclinons-nous devant ces arrêts de la Providence.

Pour ceux qui partagent la foi que Marsy professa sans affectation, mais avec fermeté, durant toute sa vie; pour ceux qui redoutent cette heure du jugement, les circonstances qui ont accompagné ce décès trop subit ne sont-ils pas un gage rassurant.

Marsy, on le sait, avait toujours vécu en chrétien. Il n'en est pas moins consolant de penser que la dernière action de notre ami a été une œuvre de bonté, d'amitié, une œuvre de miséricorde, et que c'est porté par elle qu'il s'est présenté devant le Dieu infiniment bon et miséricordieux.

Le 4 juillet suivant, le corps de M. le comte de Marsy, déposé dans un caveau provisoire, a été, d'après ses intentions, transféré dans une sépulture définitive au cimetière du Nord, ainsi que les restes de son père, M. de Marsy, décédé, procureur impérial à Compiègne, de sa mère et de sa grand'mère.

Le cérémonie a eu lieu après la célébration d'une messe en l'église Saint-Jacques.

Après les dernières prières, dites par M. l'abbé Morel, curé de Chevrières, ancien vice-président de la Société Historique, les deux allocutions suivantes ont été prononcées :

ALLOCUTION DE M. LE COMTE LAIR.

Messieurs et Amis,

Il y a un mois déjà, des voix plus autorisées ont rendu un éloquent hommage aux qualités et aux mérites inappréciables de notre regretté Directeur.

Vous permettez aujourd'hui à un intime ami de donner encore un témoignage d'estime et d'affection à la mémoire de celui que nous pleurons tous et dont la tombe va se refermer pour toujours.

Arthur de Marsy a été, avant tout, l'homme du devoir, l'homme du bon conseil. Que ce fût dans sa vie de chaque jour, que ce fût dans ses actes administratifs, nous pouvions le suivre, c'était un guide le plus sûr et le plus éclairé. Privé de bonne heure de la vigilante affection et de la sage direction d'un père, il sut travailler seul, sans avoir besoin d'être stimulé par l'émulation de camarades.

Dès son enfance, se révélait chez lui cette passion pour l'étude et cette ardeur au travail qui devait faire de lui, jeune encore, le licencié en droit, l'archiviste-paléographe

et bientôt l'archéologue accompli ; en un mot, le savant à l'érudition profonde, prêt à répondre sur toutes les questions concernant l'histoire ou l'archéologie.

La Société Historique de Compiègne, la Bibliothèque et le Musée de la Ville, le Conseil de Fabrique absorbaient tous les instants qu'il pouvait soustraire au temps consacré à de fréquents voyages, aux recherches scientifiques et à publication de nombreux articles sur l'histoire locale et l'archéologie.

La préparation des Congrès, l'examen des mémoires et des documents qui devaient être communiqués à ces savantes assemblées, occupaient une large part dans ses travaux de chaque jour.

Nous, Messieurs et amis, qui depuis quinze années avez suivi assidûment ces assises scientifiques, dont il fut l'organisateur prévoyant et dévoué, vous avez tous pu juger des difficultés vaincues et des bonnes volontés gagnées par son caractère conciliant et si habile à mettre en relief les mérites de chacun.

Par la fidélité de ses relations, par sa discrétion absolue, par son affabilité extrême, par le charme séduisant de sa correspondance, de Marsy sut attacher à la Société Française d'Archéologie et attirer à ses Congrès, un grand nombre de savants étrangers, et des plus considérés.

Aussi, l'éminent archéologue français, s'était-il acquis parmi les hommes de science de toute nationalité, une réputation aussi honorable que justifiée.

Pendant la guerre néfaste de 1870, choisi comme un des administrateurs de la cité, il fit preuve, lors de l'occupation étrangère, du patriotisme le plus pur, et du dévouement le plus désintéressé.

Notre présence ici, Messieurs et amis, au lendemain du Congrès, attristé par la perte de son président, n'est-elle pas la meilleure preuve, de l'estime et de l'affection, que veulent lui témoigner, encore une fois, ceux qui l'ont connu, c'est-à-dire aimé.

Marsy a tenu à ce que les importantes collections qu'il avait amassées pussent lui survivre : Bibliothèques, musées et Sociétés savantes, ont éprouvé ses intelligentes libéralités.

Ses amis surtout ont été, de sa part, l'objet de touchantes marques de souvenir.

Ses vieux et fidèles serviteurs qui, une fois attachés à son service, n'ont plus songé à le quitter et qui, par un dévouement de longues années se sont, en quelque sorte, créé des liens de famille, sont là pour vous répéter avec moi que tous ces dons de l'esprit et du cœur, tous ces mérites inoubliables, chez celui que nous pleurons, disparaissaient devant la qualité dominante de son caractère : je veux dire la bonté.

C'est donc à l'ami affectueux et bienveillant ainsi qu'au croyant animé d'une foi profonde que nous, chrétiens, nous venons redire, non pas adieu, mais au revoir, mon cher de Marsy, au revoir.

ALLOCUTION DE M. EUGÈNE SOIL

C'est aujourd'hui le jour des amis, celui de l'intimité, c'est pourquoi permettez à une autre voix d'ami de se faire entendre. Aux regrets qui viennent d'être exprimés pour la très grande perte qu'a faite la Société française d'archéologie, en la personne de son éminent directeur, le comte de Marsy, permettez-moi de joindre ceux que sa mort a causés en Belgique où il comptait tant de cordiales relations.

Organe de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, de la Société archéologique de Bruxelles, de la Société historique et archéologique de Tournai et de nombreuses Sociétés savantes du Royaume qui s'honorent de compter M. de Marsy au nombre de leurs membres, je viens payer à sa mémoire le juste tribut d'hommage et de regrets qu'elle mérite.

Ceux de mes compatriotes, chaque année plus nombreux, qui assistent aux Congrès archéologiques français, se souviendront toujours avec émotion et avec reconnaissance de l'accueil plein de cordialité et des aimables prévenances qu'il avait pour eux dans ces réunions qu'il présidait avec tant de talent.

Ceux, plus nombreux encore, qui l'ont vu à maintes

reprises, et plus particulièrement dans ces quinze dernières années, assister à nos Congrès annuels, à nos séances solennelles, à nos jubilés, à nos manifestations archéologiques, lui ont voué une vive reconnaissance pour le concours empressé qu'il ne leur a jamais marchandé, pour l'éclat et l'autorité qu'il ajoutait par sa présence à nos Congrès et à nos séances.

Et certes, parmi les nombreux amis et collègues français qui honorent nos travaux de leur concours, il n'en était pas de plus sympathique et de plus considéré que celui dont nous pleurons la perte.

Tant de liens l'attachèrent à nous, liens de confraternité scientifique, liens d'amitié, que nous avons fini par le considérer comme l'un des nôtres, et qu'en toute circonstance il avait, au milieu de nous, sa place marquée.

C'était l'hôte toujours attendu, toujours bienvenu, et j'ajouterai toujours nécessaire pour que la fête soit complète.

Vous rappellerai-je, à vous, Messieurs, qui beaucoup mieux que nous l'avez connu, les qualités éminentes de l'esprit, du savoir et du cœur qui le faisaient chérir de tous ? Non, certes, mais je puis cependant affirmer qu'elles étaient au moins aussi appréciées chez nous que chez vous et qu'en lui nous aimions le savant et l'homme, et la nation qu'il représentait et personnifiait avec tant d'affabilité et d'autorité.

Le comte de Marsy a traité, en de nombreuses occasions, des sujets intéressant notre pays ; il a collaboré à nos publications, il a publié des comptes rendus de nos congrès ; une étude très complète sur les musées belges ; de nombreux travaux dans des revues françaises ou belges, parmi lesquels je me contenterai de citer : *Un Directeur des fortifications à Ypres*, — *la Société Historique de Compiègne en Belgique*, — *les Arbalétriers tournaisiens au siège de Pontoise en 1441*, — *le Centenaire de la Société d'émulation de Liège*, — *la Tour bleue d'Anvers*, — *en Belgique*, — *le Cinquantenaire de l'Académie d'archéologie*, — *la Noblesse de Belgique*, — *Tournai et Compiègne*, — *un voyageur Français à Anvers*, etc., etc.

Nous lui gardons un souvenir particulièrement reconnaissant de sa présence au Congrès archéologique de 1895 à Tournai, où il évoquait avec tant d'éloquence et de charme le souvenir du Congrès français de 1845 et de 1880 tenus en notre ville, et où nous nous sommes efforcés de lui ménager l'accueil le plus cordial en remerciement de celui que, chaque année, nos compatriotes reçoivent chez vous !

De même que de nombreux Gouvernements étrangers, notre Souverain l'avait décoré de la croix de son ordre, et j'ajoute, avec un regret bien vif, que nous attendions bientôt pour lui une nouvelle marque de la faveur royale, quand la mort nous l'a ravi !

Dieu veuille lui donner la couronne éternelle !

Sa mémoire restera vivante dans le souvenir de ses nombreux confrères et amis de Belgique.

L'intérêt que le comte de Marsy portait à tout ce qui contribuait au développement de l'archéologie et des beaux-arts, s'est manifesté surtout par les dispositions testamentaires qu'il a faites, en faveur des divers établissements ou sociétés qu'il affectionnait particulièrement et qui se résument ainsi :

1° Société Historique de Compiègne.

Don d'une somme d'argent à charge par elle de remplir une obligation déterminée.

2° Société française d'archéologie.

Don des dessins, gravures sur bois, clichés, publications, qui devront être déposés à Caen, siège de la Société. Le testateur étant directeur de cette Société depuis 1885.

3° Musée du Louvre.

Gemellion en cuivre émaillé.
Buste de Charles XII, par Zbendre.
La Mise au Tombeau, très beau groupe de bois sculpté de l'Ecole d'Anvers.

4° Musée de Picardie.

Portrait de Cousin de Granville, évêque constitutionnel d'Amiens.
Portrait du duc de Vermandois, provenant de l'ancienne collection municipale d'Amiens.
Monnaies des Évêques, des Innocents et des Fous.

Médaille donnée par l'Académie d'Amiens à son grand-père,
M. Galhault.

Une collection de plaques, décorations et insignes dans leurs
cadres et toutes ses décorations personnelles.

5° Musée Vivenel de Compiègne.

Portrait de M. de Marsy, au pastel, par Bazin.

Portrait du maréchal d'Humières.

Portrait de magistrat en rouge.

Portrait de magistrat en noir.

Une nature morte : les Poissons.

Un exemplaire de tous les types de soldats en bois, y compris
les voitures et cavaliers, ainsi que les modèles d'artillerie.

Deux portraits du capitaine Delorme, l'un à l'huile par Gar-
danne, l'autre au crayon par Luna, ainsi qu'un dessin original
d'Aubry le Comte, représentant Méhémet-Ali.

6° Bibliothèque municipale de Compiègne.

Toutes les brochures comprises dans des cartons ou paquets
et relatives aux départements de l'Oise, de la Somme, de l'Aisne,
de Seine-et-Oise, du Pas-de-Calais et du Nord.

Toutes les autres brochures archéologiques à l'exception de
celles qui feraient double emploi.

Toute la partie de la bibliothèque relative à la Belgique.

7° Bibliothèque de la ville d'Amiens.

Tous les manuscrits qu'il possède, ainsi que le cartulaire
d'Arrouaise, ses chartes originales et celles qui viennent de
Ferdinand Le Proux.

Ses manuscrits personnels et ceux de M. de Marsy, son père.

8° Musée Condé à Chantilly.

Un dessin à la gouache représentant *Une chasse du duc d'Or-*
léans, par Bellangé père.

Dans le cas où cette gouache ne serait pas acceptée, elle re-
viendrait au musée Vivenel.

9° Musée d'Abbeville.

Les matrices originales des sceaux de Long et de Noyelles.

Toutes les autres matrices abbeilloises que M. de Marsy possédait et dont on trouvera la source dans le manuscrit de son père sur Abbeville.

10° Bibliothèque Nationale.

(CABINET D'ESTAMPES.)

Dessin à la pierre noire du portrait de Mabillon.
